



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 21 octobre 2021

Reprise de l'ancien site Airbus par l'entreprise ADEMEURE à Langon

L'entreprise ADEMEURE, dont le siège est situé à Langon, a été sélectionnée par le jury de l'appel à projets pour développer son activité dans des bâtiments à vocation industrielle situés à proximité du site fluvial de Langon (ancien site Airbus). Son projet prévoit l'installation d'unités de production d'éléments de maisons en bois et un recours au transport fluvial.

Le travail va désormais se poursuivre dans le cadre du comité de pilotage, présidé par le sous-préfet de Langon, Vincent FERRIER, pour accompagner l'entreprise lauréate dans la mise en œuvre de son projet. Ce comité de pilotage, dont la première réunion se tient ce jeudi 21 octobre 2021, rassemble les différents services de l'État, VNF (Voies navigables de France) ainsi que les collectivités territoriales concernées.

Pour mémoire, suite à l'arrêt de leur usage par Airbus fin 2020 de deux entrepôts situés à Langon à proximité de la Garonne, l'Etat et Voies navigables de France ont lancé un appel à projets en juillet 2021 pour trouver un nouvel occupant avec un double objectif :

- implanter une activité industrielle dans les bâtiments qui participe au développement économique de la commune et du territoire ;
- développer à terme le report modal de leurs flux logistiques vers la voie d'eau et contribuer ainsi à dynamiser le fret fluvial sur la Garonne et le canal des deux mers.

Six candidats ont remis une offre. Un jury présidé par le sous-préfet de Langon, composé des services de l'Etat, de Voies navigables de France, et associant la commune de Langon et la communauté de communes du Sud-Gironde, a classé la candidature de ADEMEURE en première position.

Créée en 2017, l'entreprise ADEMEURE est spécialisée dans la construction de maisons écologiques en ossature bois. Son implantation dans les bâtiments à grand gabarit de Langon, ADEMEURE va lui permettre de poursuivre le développement de son activité à travers la relocalisation de lignes de production et la création d'une école du bois, et de s'engager encore davantage dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet offre des perspectives importantes de créations d'emplois sur le territoire. Les premiers transports par voie fluviale seront expérimentés dès 2022.